

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 FÉVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un le onze février, les membres du conseil municipal de la commune de Massangis se sont réunis au Foyer Socio-Culturel sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Xavier COURTOIS (Maire) – Jacques ROBERT – Milène THEVENET - Didier GORSKI - Nicolas CLAUDON - Romain DE BATTISTA - Marie GERMAIN - Corine HECKER et Sophie DUBOIS.

Absents excusés : Mme Ludivine CAPOLUNGO donne pouvoir à Mme Corine HECKER, M. Eric GIGAULT DE CRISENOY donne pouvoir à Mme Milène THEVENET.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur COURTOIS Xavier, Maire à 19H27.
Mme Marie GERMAIN a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Maire a dénombré huit conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales était remplie.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 16 novembre 2020.

ORDRE DU JOUR :

1. Points budgétaires

Au budget principal les recettes ont été supérieures aux prévisions, les dépenses de fonctionnement moindres du fait de la baisse d'activité en 2020. A noter que les salaires d'un ancien agent du SIVOS ne seront pas plus à rembourser au CDG89 car l'agent va être en retraite au cours de l'année.
A la clôture un excédent d'environ 160 000 € est constaté.

2. Débat d'orientation budgétaire

Des pistes de travaux seront étudiées lors de la réunion de la commission finances :

CIVRY : Pavés rue des Canes, lavoir, salle de bain au gîte, défibrillateur ;

Massangis : Entrée du côté de Joux, toiture salle des fêtes, arbres vers Rochefort à couper, coussin berlinois rue du Tacot vers la Joie de vivre ;

Tormancy : Coussin berlinois sur la ligne du Tacot Rue du Vau, Chemin de la Messe.

3. Demandes de subventions

Ce point est reporté.

4. Société Polycor : projet de prêt à usage

La société Rocamat était propriétaire d'une maison non habitable et d'une parcelle servant de cour commune et la commune de Massangis d'un ancien chemin déclassé. Rocamat et la commune de Massangis avait convenu de procéder à un échange. Polycor étant le repreneur de Rocamat et lorsqu'il sera définitivement propriétaire des biens, il s'engage au transfert de propriétés avec la commune de Massangis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés ce transfert de propriétés.

5. Rapport sur le local technique suite à la visite

Romain, Nicolas, Didier et Eric se sont rendu au local technique pour une visite, les travaux de réfection des sanitaires des agents techniques sont à prévoir et il faut budgéter les rayonnages pour la bibliothèque. Concernant le compteur électrique, ils valident la proposition de changement de puissance avec passage en triphasé.

6. Informations du Maire

7. Questions diverses

- Suite à la visite des garages vers le logement du 41 grande rue, Romain, Nicolas, Didier et Eric proposent la construction d'un mur avec trappe d'accès et d'un local poubelle pour les locataires du 41.
- Reboucher la tranchée sur la route de Tormancy.

La séance est levée à 22H00.